



Cinéforum

L'OFFICE NATIONAL DU FILM - CANADA

Fred Barry comédien

Un film de la série
PROFILS ET PAYSAGES

Un film 16mm.
noir et blanc
30 min.
réalisé en 1959

Scénario et réalisation:

Claude JUTRA

Images:

Michel BRAULT

Montage:

Camille ADAM

Directeur de production:

Léonard FOREST

La ciné-fiche qui accompagne cet envoi dit bien quelle était l'intention de ceux qui ont fait le film. On a voulu évoquer la vie et la carrière d'un homme de théâtre au Canada français.

Vous pouvez à partir de ce document élargir considérablement la question et examiner en termes très larges les conditions d'existence et de développement du théâtre chez nous.

Il y a d'abord un fait qui frappe quand on étudie l'histoire du théâtre chez nous, c'est l'influence permanente du théâtre de France. Cette influence s'explique quand on songe que nous avons souvent vu ici (singulièrement à Montréal) les succès des scènes parisiennes très peu de temps après leur création. A propos des représentations de l'Otage de Claudel par le Théâtre du Vieux Colombier, le Père d'Auteuil (Relations, novembre 1959) rappelle que les premières représentations de Claudel à Montréal remontent à trente ans: "Voilà juste trente ans que Eve Francis et la troupe de la Comédie des Champs-Élysées de Paris nous révélait l'Otage de Paul Claudel, au théâtre de Sa Majesté, à Montréal. En ces temps déjà lointains, lire Claudel et surtout prétendre le comprendre et l'admirer passait pour un peu cinglé auprès de plusieurs: il fallait être snob ou excentrique! Les années ont passé, Claudel a gagné la faveur des jeunes générations avides de libération en art comme en tout le reste, et des auditoires enthousiastes..."

Le répertoire français a incontestablement nourri et entretenu l'intérêt pour le théâtre. La meilleure preuve en est la faveur qu'il conserve auprès du public, faveur qui atteint le plus souvent à la ferveur. De plus, il a stimulé nos artistes, il en a formés plusieurs. Mais la formation d'un théâtre national repose entièrement entre nos mains, ne peut venir que de nous. Que par suite de diverses circonstances et pour certaines raisons - il y a là tant d'impensables - le public se fasse tirer l'oreille, qu'il n'accorde que distraitement son attention à une pièce, et voilà la troupe de théâtre menacée de disparition. Il suffit parfois d'un échec pour bouleverser les finances de nos troupes de théâtre. Heureusement qu'il y a des comédiens courageux et toujours prêts à tenter l'aventure du théâtre. Grâce à eux, le théâtre d'expression française a chez nous une certaine continuité. Mais on ne peut, certes, pas dire qu'il vit dans des conditions idéales. Au contraire, son existence précaire est là à la merci du premier insuccès. Donc, instabilité de notre théâtre à cause du manque d'appui financier.

L'idéal serait évidemment de créer un réseau de théâtres dans les principales villes du pays où les troupes subventionnées viendraient donner des spectacles à des prix accessibles au plus grand nombre. Tant que le spectacle sera une aventure financière risquée, tant que nous n'aurons pas de salles pour recevoir les troupes officielles et autres, il n'y a pas lieu d'espérer que l'art dramatique fasse de grands progrès au Canada. A défaut d'aide des gouvernements, il faudrait peut-être se tourner vers des mécènes. Mais où les trouver? Seraient-ils tous acceptables?

Tels sont les principaux problèmes du théâtre au Canada français. Bien d'autres difficultés corollaires peuvent se greffer sur ces problèmes de base. Mais l'avenir est extrêmement encourageant. Parce qu'il y a des comédiens, parce qu'il y a des écoles d'art dramatique, parce qu'il y a un public, le théâtre français reste toujours vivant au Canada.

VOIR AU VERSO



QUESTIONNAIRE

Voici quelques questions susceptibles d'amorcer la discussion:

- Si le gouvernement décidait de bâtir un théâtre national, dans quelle ville devrait-il le situer à votre avis? Beaucoup opteront pour Montréal, mais est-ce que la ville de Québec n'aurait pas certains droits à faire valoir en ce domaine?
- Et si le gouvernement décide de subventionner une ou deux troupes, sur laquelle ou lesquelles devrait-il arrêter son choix à l'heure actuelle?
- Cette subvention devrait-elle permettre aux principaux acteurs d'une troupe de vivre à l'aise et, en conséquence, de consacrer le meilleur de leur temps au théâtre.
- Le gouvernement devrait-il exiger que la troupe subventionnée fasse chaque saison une tournée dans les plus grands centres de la province? A Québec, à Trois-Rivières, à Sherbrooke, par exemple? Devrait-elle aller porter le message de l'art dramatique français dans les centres biethniques comme Ottawa?
- Croyez-vous qu'il serait opportun de subventionner une troupe qui, sans être la meilleure, serait quand même de bon calibre, expressément pour qu'elle fasse des tournées? Sa tâche principale serait de faire des tournées dans tous les coins du Canada français. La troupe officielle, par ailleurs, jouerait surtout à Montréal et à Québec et, occasionnellement, en d'autres endroits. Croyez-vous que ce soit là un bon système?
- Est-ce que le conservatoire d'art dramatique devrait être rattaché à ce Théâtre national?
- Nos comédiens ont-ils besoin de voyager à l'étranger, de prendre contact avec des troupes et des comédiens étrangers, pour compléter leur formation et raviver leur dynamisme?
- Pour encourager nos écrivains à aborder le théâtre, ne devrait-on pas fonder des prix semblables à ceux que l'on accorde chaque année aux meilleurs romans.
- A votre avis, la situation générale du théâtre au Canada français est-elle inquiétante? Est-ce qu'on y trouve au contraire des signes qui permettent d'espérer un avenir meilleur et plus brillant?

OUVRAGE À CONSULTER

350 Ans de Théâtre au Canada français — Jean Béraud, Cercle du Livre de France, 40 rue Molière, Montréal.

AUTRES FILMS

<i>CÔTÉ COUR, CÔTÉ JARDIN</i>	26 min.	n & b	16mm. & 35mm.	1953
<i>EN SCÈNE</i>	30 min.	n & b	16mm. & 35mm.	1950
<i>L'AN 1 D'UN FESTIVAL</i>	40 min.	coul. ou n & b	16mm. & 35mm.	1954

N.B. *Vous pouvez obtenir ces films en vous adressant à la cinémathèque de votre région ou au représentant de l'Office national du film dans votre territoire.*